

Salaires réalités et idées fausses

snesup-fsu



« les profs sont bien payés en France »

faux

En France, les salaires des enseignants et des enseignants-chercheurs sont en moyenne **35% moins élevés que ceux des agents de la fonction publique d'état de qualification équivalente**.

Leur charge de travail a augmenté et la réforme des 35 heures ne leur a pas été appliquée, de nouvelles missions s'empilent et les années universitaires s'allongent

http://en.wikipedia.org/wiki/File:Professor_salaries.svg

Comme les Allemands, nous sommes moins bien payés que nos homologues européens ! En moyenne -20% qu'un enseignant-chercheur belge, -30% qu'un hollandais ou danois, -50% qu'un luxembourgeois, anglais ou suisse.

Philip G. Altbach et al (ed.), Paying the Professoriate, A global Comparaison of Compensation and Contracts, Routledge, 2012

Début de carrière

SMIC net 2016 : 1 150 €

Agrégé (Bac +5) 1er échelon INM 379 :
1 430 €, soit **1,24 SMIC !**

MCF (Bac +8), 1er échelon INM 454 :
1 700 €, soit **1,48 SMIC !**

Jusqu'à quand et jusqu'à quel niveau laisserons-nous nos gouvernants réduire nos salaires ?

« la baisse du pouvoir d'achat des fonctionnaires atteint -25% depuis 1990, soit 3 mois de salaire en moins »

vrai

Pour la sixième année consécutive, le gouvernement a décidé de prolonger le **gel de la valeur du point d'indice en 2015**.

Les conséquences sont redoutables. La perte de pouvoir d'achat depuis le 1er janvier 2000 du point sur l'indice des prix (hors tabac) est de **-15,2%, dont -7% depuis le gel du point d'indice après juillet 2010** (-25% depuis les années 90).

« les fonctionnaires ont été impactés par les mesures d'austérité qui ont suivi la crise »

vrai

Depuis le **gel du point d'indice** des fonctionnaires en 2010, les gouvernements ont économisé 7 Milliards d'euros. Dans l'enseignement supérieur, depuis 2012 le **non recrutement** à la hauteur de l'augmentation des effectifs étudiants a permis d'économiser 1,5Md€ sur le dos des personnels – **Milliards qui ont été distribués au patronat** à travers les CIR, CICE et pacte de responsabilité !

sur un air de ressemblance

LOIS LRU de 2007 et ESR de 2013

LOI TRAVAIL de 2016 ?

accroissement de nos missions
+
gel du point d'indice

=

« travailler plus pour gagner moins »
+
baisse des futures pensions

autonomie des universités
+ fin des cadrages nationaux
+ contournement des statuts

=

remise en cause
de la hiérarchie des normes

précarisation des jeunes chercheur.e.s
et enseignant.e.s

=

multiplication des CDD
+
difficultés d'accès à l'emploi des jeunes

Ce gel annule l'effet des avancements et des promotions !

« Lors du calcul des pensions de retraite
la valeur du point à l'indice atteint est
le premier élément pris en compte »

vrai

snesup-fsu

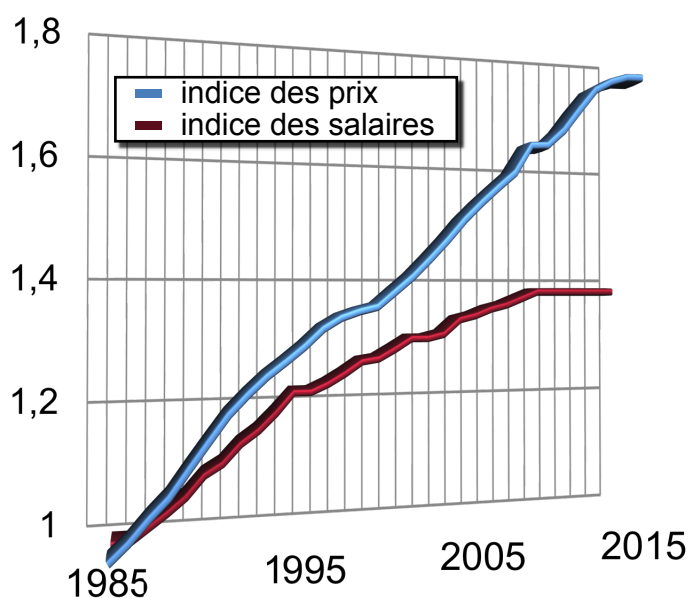


« Pour l'augmentation de nos salaires »

**Avec le SNESUP-FSU,
disons STOP à la réduction de nos salaires !**

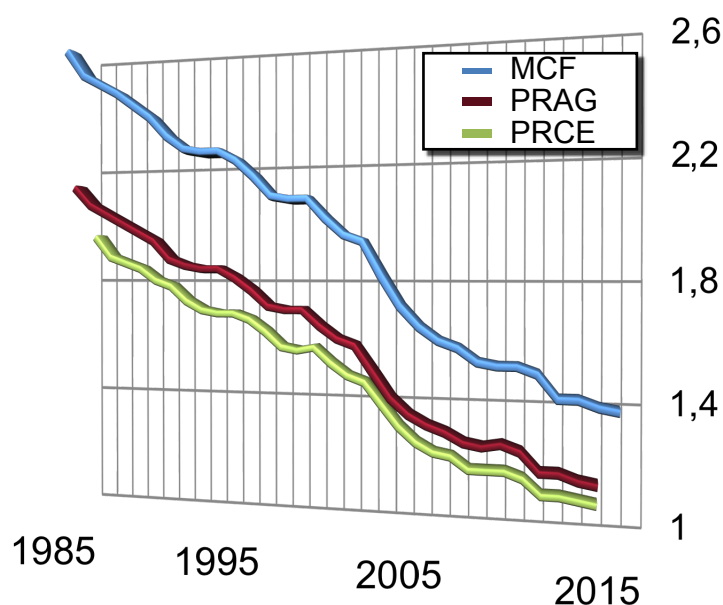
Exigeons le dégel du point d'indice
et un rattrapage de la perte de notre pouvoir d'achat depuis 2010 !

Evolution des prix (inflation cumulée) et de la
valeur du point d'indice brut



valeur 1 en 1985, année de la désindexation des salaires
sur les prix (source INSEE et feuille de paye)

Rapport salaire brut débutants (MCF, PRAG,
PRCE) / SMIC mensuel brut



snesup-fsu

Pour la mobilisation, tracts et affiches téléchargeables sur www.snesup.fr